



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**PORTES
SUD PÉRIGORD**

Le 29 mai 2020

Le Président

à

Mesdames et Messieurs les Membres
Du conseil communautaire

Objet : Convocation réunion de Conseil
Séance d'installation

Conformément à l'article 10 de la loi n°2020-290 modifié par l'article 1^{er} de l'ordonnance n°2020-562, pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire, un conseiller communautaire peut être porteur de deux pouvoirs.

Le port du masque individuel est préconisé ainsi que l'utilisation d'un stylo personnel.

Pour des raisons sanitaires de respect des mesures barrières, le public autorisé à assister à la séance sera limité à 5 personnes.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Nous vous remercions de bien vouloir participer à la prochaine réunion du conseil communautaire :

VENDREDI 5 JUIN 2020 à 20 H 30

Maison des Associations-7 Chemins des Ecoliers-24560 ISSIGEAC

Comptant sur votre participation,

Veillez agréer, Madame, Messieurs et Chers Collègues, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Président,
Jérôme BETAÏLLE

ORDRE DU JOUR :

- 1-Installation des nouveaux membres du Conseil Communautaire
- 2-Election du Président,
- 3-Détermination du nombre de vices présidents et des autres membres du bureau,
- 4-Election des vices présidents et des éventuels autres membres du bureau selon la composition retenue,
- Lecture de la charte de l'élu local par le président,
- 5-Election de la commission d'appel d'offres.